



COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 A AUTY

Étaient présents : MM. MAFFRE Christian (*Président*), BAYLAC Fernand (*représentant DURAND Daniel*), CALMETTES Jacques, CASTEX Nicole, CRAIS Gérard (*représentant SOUPA Rémy*), DANTHEZ Florence, DARRIGAN Catherine, DONNADIEU Jean-Louis, ESPINOSA Georges, FERTÉ Denis, HEBRARD Pierre (*représentant MASSAT André*), IMBERT André, JEANJEAN Claude, LAFON Claude, PAGES Yves, PERN-SAVIGNAC Fabienne, PEZOUS Bernard, RAEVEN Pierre, TILLON Georgette, VALETTE Christian (*représentant ROUZIES Guy*), VIROLLE Alain.

Étaient absents excusés : MM. COUDERC Anne-Marie, DURAND Daniel, LAFON Cécile, MASSAT André, REGAMBERT Michel, ROUZIES Guy

Était également présent : Mr DARBOIS Philippe

M.CRAIS Gérard, maire d'Auty a accueilli les membres du Comité syndical du PETR PMQ en présentant sa commune et notamment les dernières réalisations (maison des associations-café associatif ; rénovation thermique de la salle des fêtes...).

I- GESTION DU PETR DU PAYS MIDI-QUERCY

1- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 21 juin 2019

2- Désignation d'un secrétaire de séance

M.CRAIS Gérard a été désigné secrétaire de séance.

3- Gestion des ressources humaines

❖ *Poste de gestionnaire LEADER: création emploi pour accroissement temporaire d'activité*

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

**OBJET : DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
(ARTICLE 3.1 DE LA LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984)**

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical que la gestionnaire du programme LEADER a demandé sa mutation au sein du Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

De fait Monsieur le Président propose de recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité afin d'aider la gestionnaire du Programme LEADER à clôturer un maximum de dossiers dans les délais imposés.

Monsieur le Président propose d'inscrire au tableau des emplois annexé au budget 2019 :

Période	Nombre d'emploi	Grade	Temps de travail hebdomadaire
Du 23/09/2019 au 22/03/2021	1	Rédacteur	35H

Les fonctions exercées seront les suivantes :

1. Assurer la gestion et le suivi administratif du programme européen LEADER :
 - Accompagnement administratif des porteurs de projets : aide à la constitution des dossiers de demande de subvention LEADER et de demande de paiement (aide à la rédaction du dossier, vérification de la complétude du dossier, pré-instruction des demandes, respects des règlements et des marchés publics, ...)
 - Pilotage du programme : création d'outils de suivi, de gestion administrative, technique et financière du programme LEADER, suivi de la réalisation des objectifs et des indicateurs, réalisation de bilans intermédiaires, conception et mise en place d'outils d'aide à la décision et à l'évaluation du programme.
 - Suivi technique et financier du programme : relations avec les services référents des autorités de paiement, de gestion et de contrôle du programme LEADER et les co-financeurs du programme LEADER.
 - Suivi de l'exécution de la convention de mise en œuvre du programme LEADER du Pays MQ

2. Accompagner la mise en œuvre globale du programme LEADER :
 - Organisation pratique et technique des réunions du Comité de programmation
 - Participations à des réunions préparatoires en lien avec la mise œuvre du programme LEADER
 - Contribuer au respect des règles de communication sur le programme avec les porteurs de projet et en appui à la chargée de mission communication du PETR.
 - Participation au fonctionnement général du syndicat (articulation avec d'autres dispositifs coordonnés par le PETR) en lien avec la mission LEADER.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée en référence au 6^{ème} échelon du grade des rédacteurs.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical :

- **ACCEPTENT** les propositions ci-dessus
- **CHARGENT** le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, de signer le contrat et les éventuels avenants
- **DISENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget 2019 de la collectivité, aux articles et chapitre prévus à cet effet

II- POLITIQUES TERRITORIALES

1- Contrat Territorial Occitanie du PMQ

❖ Information sur le calendrier de la programmation 2019 et signature des contrats

La programmation opérationnelle 2019 du Contrat Territorial Occitanie du PETR PMQ est en cours de finalisation.

Un Comité de Pilotage Stratégique et de Suivi (CPSS) est prévu le vendredi 4 octobre 2019 à 9h30 pour notamment :

- Valider la liste des projets retenus en programmation 2019 du CTO (Contrat Territorial Occitanie)
- Valider la Fiche Mesure « Dotation pour l'innovation et l'expérimentation », qui sera composée de trois sous-rubriques :
 - *mise en tourisme interactif du Patrimoine-Appropriation interactive et ludique du Patrimoine*
 - *Gouvernance alimentaire-projets alimentaires innovants*
 - *Mobilité alternative*

- Dans la continuité du CPSS une signature « officielle » du CTO (déjà validé en CP de la Région Occitanie de juillet 2018) sera faite avec les représentants du Conseil régional et du Conseil Départemental.

Suite à ce CPSS, la programmation 2019 et la Fiche Mesure Dotation innovation-expérimentation devraient être validées lors de la Commission Permanente de décembre de la Région. Elles seront donc communiquées lors du prochain comité syndical de décembre.

✱ Politique « Bourgs-centres » du Conseil Régional Occitanie :

Pour mémoire, dans le cadre de la mobilisation de la nouvelle politique « Bourgs-centres » de la Région Occitanie, 6 communes du Quercy-Caussadais (Caussade-Monteils ; Molières ; Montpezat de Q. ; Réalville ; Septfonds) se sont regroupées avec la CC QC, pour engager une démarche de contractualisation.

Une signature officielle des conventions d'engagement des contrats Bourgs-centres pour les 6 communes concernées est prévu le 4 octobre 2019 à 11h30 (à la suite du CPSS évoqué plus haut).

2- Contrat de Ruralité (2017-2020)

❖ *Information sur la programmation 2019*

Suite au Comité de Pilotage du Contrat de Ruralité PMQ du 28 mai 2019, une programmation opérationnelle 2019 a été validée et doit faire l'objet d'une convention financière annuelle entre l'Etat et le PETR PMQ.

Le tableau du programme opérationnel 2019 a été distribué en séance (cf : pièce jointe), avec la part du financement Etat mentionné (au 16/09/2019).

La contribution globale de l'Etat (à consolider lorsque les arrêtés de subvention auront réellement été attribués) s'élèverait pour cette programmation 2019 à près de 2 M€

M.JEANJEAN Claude a précisé que le projet de Maison des internes à Caussade à vocation à accueillir les internes en stage du bassin de vie du grand caussadais voire du Pays MQ.

3- Programme LEADER

❖ *Information sur le Comité de programmation du 4 juillet 2019 à Genebrières*

Le jeudi 4 juillet 2019 s'est tenu le 9^{ème} comité de programmation LEADER à la salle des fêtes de Genebrières.

Cette réunion a permis de présenter les dernières actualités liées au programme.

Ce Comité de Programmation a permis également de modifier nos fiches actions, de présenter l'action de communication et capitalisation menée sur le programme LEADER par l'équipe technique du PETR PMQ.

M.MAFFRE a précisé que l'enveloppe dédiée au territoire (environ 2.6 M€) devrait finalement être consommée dans le délai prévu sans trop de difficulté, car de nombreux projets sont en instruction.

Lors de ce comité de programmation, **7 dossiers étaient complets et donc prêts pour sélection, un dossier reporté (coopération oenotourisme) :**

Fiche Action	Maitre d'Ouvrage	Intitulé du Projet	Nombre de présents	Nombre de personnes qui s'abstiennent	Nombre de votants	Note proposée par le groupe de travail du 04/06/2019	Note moyenne obtenue	Sélection
8	PETR	Animation Gestion leader 2018						oui
4,4	PETR	Programme d'actions touristiques 2018	13	1 (M. MAFFRE)	12	81	81	oui
4,2	Commune de Feneyrols	Aménagement de l'ancien hôtel des thermes en gîte de groupe	13		13	63	63	oui
5,1	Commune de Montrosier	Travaux d'aménagement de la maison de quartier	13		13	52	52	oui
5,2	Association Los Estufaires	Regards croisés sur nos territoires : modernisation et numérisation du studio CFM Caylus	13		13	64	64	oui
5,3	Conseil Départemental 82	Qualification et développement d'un réseau d'itinéraires cyclables le long et autour de la vallée de l'Aveyron	13		13	73	73	oui
6,4	SCI Les Tours du Château - Mr et Mme GABROT	Confortation et aménagement du Château de Caylus	13		13	72	72	oui
7	ADT de Tran et Garonne	Coopération oenotourisme	13		13	82	82	absence d'instruction réglementaire

À l'issue de ce Comité de Programmation, c'est environ 40% de l'enveloppe qui est programmé, soit 1 053 213€ de LEADER.

Un prochain Comité de programmation est d'ores et déjà prévu à la date du 19 décembre 2019 (dossier complet à transmettre au PETR avant le 15/10/2019).

Voir en pages 12 à 19 du document d'appui l'extrait du compte-rendu du CP LEADER du 04/07/2019.

Ou aller sur le lien suivant du site internet du PETR PMQ:

<http://www.paysmidiquercy.fr/spip.php?article2515>

4- Information sur le Rapport annuel 2018

❖ *Mise en œuvre Projet de territoire en ligne sur le site du Pays Midi-Quercy :*

Conformément au Projet de Développement Durable de Territoire 2015-2020 du Pays Midi-Quercy (lien : <http://www.midi-quercy.fr/Un-nouveau-projet-de-territoire.html>) validé fin 2015 par le PETR et les EPCI du territoire du Pays Midi-Quercy, le PETR PMQ doit chaque année présenter un rapport annuel illustrant la mise en œuvre de ce dernier.

Vous pouvez télécharger ce document sur le lien suivant :

<http://www.paysmidiquercy.fr/spip.php?article2516>

III- AVANCEMENT DE CERTAINES THEMATIQUES COORDONNEES PAR LE PETR

1- Énergie - Climat

❖ *Information sur l'avancement de la validation du PCAET PMQ : consultation publique*

Suite au retour de l'avis de la MRAE (Mission régionale d'autorité environnementale) Occitanie sur le projet de PCAET du Pays MQ, qui avait été saisi par le PETR le 10 juin 2019 : Comme annoncé lors du précédent Comité syndical, une consultation publique sur le PCAET PMQ (électronique par mail et dépôt au PETR et EPCI) va être faite à partir du 16 sept 2019 jusqu'au 15 oct 2019 .

Pour plus d'information : <http://www.paysmidiquercy.fr/spip.php?article2503>

❖ *Contrat de transition Ecologique (CTE) :*

☞ La candidature du PETR PMQ retenue :

La candidature du PETR PMQ à l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) pour les CTE du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, présentée lors du précédent Comité syndical, a été retenue officiellement lors d'une réunion à Paris à laquelle M.MAFFRE et M.DARBOIS ont participé.

Cette reconnaissance va permettre d'élaborer un plan d'actions d'ici mi-novembre, pour une signature officielle du Contrat avant la fin de l'année.

Pour mémoire, les trois thématiques pressenties et positionnées dans la réponse faite par le PETR sont en cohérence avec le PACET du PMQ. 3 pistes d'intervention sont priorisées pour le CTE :

1) Une action massive en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments (publics, privés):

Le PETR avec ses partenaires souhaite investir de façon exemplaire la MDE dans les bâtiments. L'accompagnement personnalisé des habitants (logements) et des élus (bâtiments publics) mis en place est un préalable à la concrétisation des projets de rénovation. Le CTE doit être l'occasion de conforter le service CEP et permettre de consolider et de créer des outils (PTRE, tiers payant, OPAH) développés par le PETR ou ses partenaires.

2) La deuxième action est ciblée sur l'économie circulaire et les circuits courts:

La maison de l'emploi du Midi Quercy et le PETR, souhaitent favoriser le développement de l'emploi et consolider les activités des TPE et PME à travers l'économie circulaire. Une étude est à conduire permettant de déceler des potentialités au sein des activités agricoles, du bâtiment et des travaux publics, du commerce de gros et de l'industrie ou encore d'expérimenter la mutualisation et le partage de ressources (projet de groupement d'employeur intersectoriel MQ). Une réflexion/action sur les circuits courts alimentaires (PAT) et dans la rénovation du bâti ancien (terre crue et pierre) est également en cours.

3) Le 3ème axe est de développer les EnR notamment en confortant le développement d'un opérateur local énergies citoyen :

Malgré les moyens techniques et financiers déployés pour cette structure, un soutien est essentiel pour accroître l'activité et la diversifier (actuellement axée sur le PV) et permettre de devenir un véritable opérateur local d'intérêt territorial de la Transition énergétique.

Une filière bois-énergie à structurer : Filière importante et historique du territoire, de nombreux projets de réseaux de chaleurs collectifs publics sont en émergence. La structuration d'une filière locale d'approvisionnement + gestion durable à suivre.

☞ Information sur le Comité de lancement CTE du 13/09/2019 à Septfonds :

Une information a été faite en séance sur la réunion de lancement de l'élaboration du CTE PMQ qui a réuni les élus et acteurs du territoire concernés par les actions proposées. Le Préfet et le Secrétaire de Préfecture ont honorés de leur présence cette réunion de lancement et de concertation du CTE PMQ.

M.MAFFRE a précisé que la candidature du PETR PMQ fait partie des 62 territoires en France retenus.

☞ Information sur la visite de Mme WARGON en PMQ :

Une visite en Tarn et Garonne de la Secrétaire d'Etat auprès de la Transition Ecologique, Mme WARGON Emmanuelle, a été organisée par les services de l'Etat les 25 et 26 août 2019.

La journée du 26 août était entièrement consacrée à la visite de projets directement en lien avec la candidature du PETR PMQ au CTE qui venait d'être sélectionnée par le Ministère de la TE début juillet.

M.CALMETTES Jacques, Président de la SCIC MQEC a évoqué la rencontre avec Mme WARGON et a précisé que suite à cette rencontre, une lettre a été envoyée à la Ministre pour reprendre les différents points évoqués lors de la visite à Nègrepelisse .

Voir en pages 20 à 22 du document d'appui la visite de Mme WARGON en PMQ le 26/08/2019.

❖ *AMI France Mobilité :*

M.MAFFRE a annoncé la réunion de lancement et de concertation prévue pour cette démarche le 26 sept 2019 à Montricoux. Elle devrait permettre de creuser les besoins et les solutions possibles pour améliorer la mobilité sur notre territoire.

☞ Délibération sur Plan de Financement LEADER (1ère phase) :

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET FRANCE MOBILITE

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Midi Quercy est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt France Mobilité, qui consiste à développer la mobilité innovante dans les territoires de faible densité.

L'enjeu pour le Pays est de maintenir une attractivité durable et de réduire le chômage. Une préoccupation de ce territoire est également de créer des solidarités et des coopérations entre l'est et l'ouest du Pays pour asseoir sa cohésion, atténuer les fragilités des communes les plus éloignées, pour redynamiser ces espaces. L'objectif second est de faire diminuer la part d'autosolisme qui est aujourd'hui de 92%. D'autre part, le 3ème objectif est de développer du lien social grâce à un lieu central qui offre des services pour les citoyens.

Monsieur le Président propose de développer un projet structurant l'offre de mobilité. Celui-ci permettra une organisation de la mobilité des personnes des biens et des services tout en s'appuyant sur le tissu économique local.

Dans ce cadre, le PETR souhaite réaliser dans un premier temps, une étude de faisabilité pour permettre d'identifier les besoins des personnes en termes de mobilité.

Il s'agit à travers cette étude, d'analyser les flux de personnes et de marchandises existants sur le territoire et les potentiels. D'identifier également, les flux domicile/travail sur l'ensemble du PMQ, pour faciliter le repérage des zones pour le développement du covoiturage et lieux d'intermodalité. L'étude devra prendre en compte les politiques d'urbanisme et autres engagées sur le territoire et croiser les données avec celles-ci.

Cette étude se déroulera sur 12 mois, de septembre 2019 à août 2020 et l'objectif est de réaliser un état des lieux en matière de mobilité et d'aboutir à un scénario concret pour le développement d'une

« conciergerie rurale » en lien étroit avec les structures existantes proposant des services à la population (EPCI, MSAP, ...).

Mr le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant	Taux
Dépenses sur devis/facture	34 000.00 €	LEADER	21 590.72 €	33%
Dépenses de rémunération	27 120.76 €	ADEME	30 560.38 €	47%
Coûts indirects	4 068.11 €	Autofinancement	13 037.78€	20%
Coût global du projet	65 188.88€	Total	65 188.88 €	100%

Le comité syndical après en avoir délibéré, décide :

- **DE VALIDER** le plan de financement de l'opération France Mobilité pour la première phase du projet.
- **D'AUTORISER** le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette action.

2- Habitat / Urbanisme / Patrimoine

❖ *Sites Patrimoniaux Remarquables : délibération sur le plan de financement*

Une réunion le 10 juillet avec les communes, EPCI et services de l'Etat concernés a permis de mettre à plat les questions à se poser pour poursuivre cette opération.

La maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des SPR et de leurs outils de gestion a été décortiquée. **Si la première étape d'étude et de définition peut être déléguée au PETR, ce n'est pas le cas de l'élaboration des outils de gestion (PVAP / PSMV) qui doit être portée par l'autorité compétente en matière d'urbanisme**, à savoir : la commune de Montricoux, la commune de Bruniquel, la Communauté de Communes Quercy Rouergue, la Communauté de Communes Cordais et Causse (pour la commune de Penne).

De fait, chacune des communes s'est prononcée en faveur d'un portage par le PETR de l'étude préalable de SPR et de conduire une réflexion pour par la suite pour l'élaboration des outils de gestion.

Après vérification auprès des services de la Préfecture, le PETR PMQ est en capacité juridique de porter cette étude mutualisée pour les 5 communes concernées, y compris la commune de Penne.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : LANCEMENT D'UN MARCHÉ D'ETUDE PREALABLE POUR LA DELIMITATION DES PERIMETRES SPR (SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE) DES COMMUNES DE BRUNIQUEL, CAYLUS, MONTRICOUX, SAINT ANTONIN NOBLE VAL ET PENNE PAR LE PETR DU PAYS MIDI-QUERCY

Monsieur le Président rappelle que le PETR a délibéré favorablement le 05 octobre 2018 pour poursuivre la réflexion en cours sur le portage par le PETR PMQ d'études préalables pour 4 communes du PMQ souhaitant s'engager dans une démarche SPR.

Suite à la réunion du comité de pilotage « SPR en PMQ » du 10 juillet 2019, il a été proposé que le PETR porte l'étude de délimitation des SPR de 5 communes en étroite collaboration avec les communes, collectivités compétentes en matière d'urbanisme, les services de l'ABF et de la DRAC.

La maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des SPR et de leurs outils de gestion est la suivante : **si la première étape d'étude et de délimitation du périmètre peut être déléguée au PETR, ce n'est pas le cas de l'élaboration des outils de gestion (PVAP / PSMV) qui doit être portée par l'autorité compétente en matière d'urbanisme**, à savoir : la commune de Montricoux, la commune de Bruniquel, la Communauté de Communes Quercy Rouergue, la Communauté de Communes Cordais

et Causse.

La **commune de Penne** située dans le département du Tarn et hors territoire PMQ a fait part de son souhait d'intégrer la démarche. Le PETR a donc sollicité le **contrôle de légalité** du Tarn-et-Garonne, sur la base de ses statuts. Ce dernier a affirmé la possibilité pour le PETR de porter l'étude de cette commune.

Il est rappelé que la démarche SPR engage le territoire dès la validation de son périmètre car dès qu'il est approuvé, avant même l'élaboration de l'outil de gestion (PVAP ou PSMV), **l'ABF vise et donne son avis** sur toutes les demandes permis de construire ou déclaration préalable de travaux.

Il est proposé de lancer un marché d'étude de délimitation d'un périmètre SPR pour ces 5 communes dont les modalités de participation technique et financière seront établies par convention.

Financement de l'étude de délimitation des périmètres SPR :

L'Etat accompagne à hauteur de 50 % (l'ingénierie externe) pour la première étape que la DRAC Occitanie a inscrite en 2019. La région ou le CD 82 est susceptible d'intervenir en cofinancement.

Le reste à charge pour les communes est réparti au prorata de leur population totale. Il dépendra des cofinancements effectivement obtenus.

Le plan de financement prévisionnel de l'étude préalable pour les 5 communes est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Coût prévisionnel étude	60 000 €	CR Occitanie (via CTO) Ou CD 82	18 000 €
		DRAC	30 000 €
		Financement des communes	22 000 €
Suivi -coordination du PETR (18 mois)	10 000 €	<i>Commune de Bruniquel</i>	2 318 €
		<i>Commune de Caylus</i>	5 481 €
		<i>Commune de Montricoux</i>	4 521 €
		<i>Commune de Penne</i>	2 632 €
		<i>Commune de St Antonin</i>	7 048 €
TOTAL	70 000 €	TOTAL	70 000 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le portage de l'étude par le PETR et le plan de financement présenté
- **DONNE** pouvoir au Président pour signer les conventions relatives à cette opération
- **AUTORISE** le Président à signer le Marché relatif à l'étude ci-dessus mentionnée.
- **SOLLICITE** le montant des subventions auprès des financeurs énoncés dans le plan de financement
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à cette opération.

Voir en pages 23 à 25 du document d'appui le compte-rendu du CP sur les SPR en PMQ du 10/07/19.

❖ *Plateforme de rénovation de l'habitat "J'Ecorenov MQ" : information sur le prolongement de 8 mois de la convention avec l'ADEME*

M.MAFFRE a présenté l'opportunité de poursuivre le conventionnement du PETR PMQ avec l'ADEME pour 8 mois de jusqu'en avril 2020.

Par la suite un autre dispositif que le gouvernement vient d'annoncer devrait pouvoir prendre le relai (SARE via des financements CEE) et ainsi faire perdurer ce service public de la rénovation thermique au privé qui est fort utile et demandé.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : RENOUELEMENT DE LA PLATEFORME LOCALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE : AVENANT DE 8 MOIS A LA CONVENTION ADEME

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Midi Quercy a mis en place une **plateforme rénovation énergétique de l'habitat privé**. Ainsi, le PETR a créé un poste de conseiller le 19 octobre 2015 pour accompagner chaque habitant du territoire souhaitant rénover son logement (en complément de l'OPAH) et le PETR met à disposition ½ ETP pour la coordination de l'opération. Cette action se déroule grâce au soutien de l'ADEME.

Pour le volet Entreprises du bâtiment, un partenariat a été construit avec la Maison de l'Emploi. **Une convention de partenariat avec la MDE annuelle avait été réalisée pour cette action.**

Monsieur le Président informe le comité syndical que l'ADEME propose au PETR du Pays Midi-Quercy de bénéficier d'une nouvelle prolongation du dispositif de soutien et d'accompagnement porté par l'ADEME pour 8 mois supplémentaire (juillet 2019 à février 2020), le temps qu'un nouveau programme de financement des plateformes se mette en place. En effet, l'Etat va mobiliser un programme de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au profit d'un « Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique ». Ce programme a pour objectif de consolider et compléter un service public déjà existant, les espaces FAIRE et prendre le relais du financement ADEME pour les EIE (Espaces Infos Energie) et les PTRE (Plateforme Territoriale de Rénovation énergétique). Il sera porté par l'ADEME mais le déploiement du programme sur le territoire reposera sur les Régions en priorité.

Depuis la mise en place de la PTRE, 979 personnes ont bénéficié d'un conseil de la plateforme dont 525 par visites à domicile, 345 évaluations énergétiques ont été réalisées et 174 projets de travaux de rénovation énergétique ont été accompagnés jusqu'à ce jour sur preuve de factures ou devis signés adressés au PETR. En outre, 25 pers. sont sollicitées pour l'envoi de preuves de réalisation de travaux, sans réponse. Par ailleurs, une dynamique locale avec les professionnels du bâtiment, en particuliers, les entreprises RGE du territoire est mise en place.

Durant l'année juillet 2018 à juillet 2019 la PTRE a accompagné 30 projets de ménages qui ont adressé les factures/devis des travaux et 25 ménages sont en cours de consultation d'entreprises ou doivent revenir vers la PTRE.

En outre, une dynamique locale avec les professionnels du bâtiment, en particuliers, les entreprises RGE du territoire est mise en place.

Pour le financement de la Plateforme, l'ADEME propose :

Une aide forfaitaire d'un montant de 29 500 euros

Et une aide modulée en fonction du taux d'atteinte des objectifs (avec un montant de 50 €par projet accompagné), plafonnée à 1 650€

Le Budget prévisionnel de l'opération est :

BUDGET PLATEFORME 8 mois 03/07/2019 au 29/02/2020				
Dépenses 2019-2020 8 mois			Recettes	
Animation Plateforme	1/2 ETP CdP Habitat Patrimoine + Déplacement	15 000 €	ADEME	31 150 €
Accompagner les habitants par un Conseiller	1 ETP Conseiller + Déplacements	23 333 €		
Accompagnement des entreprises par la MDE	Convention MDE	3 000 €		
Communication Sensibilisation	Flyers, Affiches, Publipostage	250 €	Autofinancement	13 955 €
Logiciel de suivi Plateforme et Diagnostic thermique	Ubitik + fournitures et réceptions	800 €		

Adhésion	Envirobat	1 000 €		
Fonctionnement	Fournitures + Frais de Structure (2,5%)	1 722 €		
TOTAL		45 105 €	TOTAL	45 105 €

Pour ce faire, Monsieur le Président propose de solliciter l'aide de l'ADEME au travers de la signature d'un avenant.

Après en avoir délibéré le comité syndical :

- **PREND ACTE** de la nouvelle politique d'aide de l'ADEME
- **VALIDE** le budget prévisionnel présenté ci-dessus
- **SOLLICITE** les subventions auprès de l'ADEME
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour mener à bien la mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant à la Convention avec l'ADEME.

❖ Information sur l'avancement de l'élaboration du Projet de SCOT PMQ :

M.MAFFRE a évoqué notamment l'Atelier Habitat du 10 sept 2019 à Bruniquel qui a réuni près de 40 personnes.

Pour plus d'information sur l'atelier Habitat :

<http://www.paysmidiquercy.fr/spip.php?article2527>

Il a rappelé que l'objectif est que le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) soit bien avancé avant la fin du mandat afin de ne pas repartir à zéro par la suite. Toutefois il a précisé que cela se ferait dans de bonnes conditions de concertation afin d'aboutir à un document de qualité au plus près des réalités du terrain.

Voir en pages 26 à 27 du document d'appui la note d'avancement du projet SCOT PMQ.

3- Culture / Social

❖ *Candidature au label Pays d'Art et d'Histoire : calendrier et méthodologie*

Pour mémoire, le Pays Midi-Quercy candidate pour l'obtention du label Pays d'art et d'histoire, délivré par le ministère de la Culture, outil de référence permettant de développer un projet patrimonial cohérent, concerté et de qualité à l'échelle territoriale.

La Direction générale des patrimoines et la DRAC Occitanie a mis en place une nouvelle procédure par l'envoi de deux rapports préalables à la candidature devant chacun obtenir leur aval pour entériner la rédaction de la candidature. Ces documents présentent le périmètre du territoire et les motivations de la candidature, puis les politiques menées dans les domaines de la culture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage. Envoyés en juillet 2019, les rapports sont en cours de validation.

Madame ESTIMBRE, nouvelle conseillère Ville et Pays d'Art et d'Histoire de la DRAC Occitanie vient à notre rencontre le jeudi 19 septembre au PETR du Pays Midi-Quercy afin de nous conseiller et encadrer pour la suite du projet.

A l'issu de ce rendez-vous, une date sera fixée pour organiser une réunion d'information large sur le projet PAH mi-novembre. Ensuite des ateliers de travail vont être mis en place afin de se concerter sur l'élaboration du projet, notamment la gouvernance du PAH et la médiation. Les ateliers débuteront en décembre 2019.

La fin de rédaction du dossier de candidature est prévue pour fin mars 2020.

M.MAFFRE et M.CALMETTES ont évoqué la rencontre récente avec la DRAC Occitanie sur ce dossier .Cette rencontre s’est faite dans un bon esprit d’écoute et de compréhension mutuelle. Le calendrier envisagé sera difficile à respecter du côté de la DRAC car beaucoup de demandes de labellisations PAH sont en cours d’instruction (perspective d’un passage en commission nationale PAH du 11/2020).

Toutefois le dossier technique devrait être finalisé pour février/mars 2020 afin de le présenter en Comité syndical du PETR avant la fin du mandat.

❖ *Plateforme numérique interactive sur l'histoire et le patrimoine du Pays Midi-Quercy :*

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT POUR LE PROJET DE PLATEFORME NUMERIQUE INTERACTIVE SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DU PAYS MIDI-QUERCY

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Midi-Quercy a délibéré favorablement le 04 avril 2019 pour le lancement de l’opération couplant la prise en charge d’une chargée de mission et d’une plateforme interactive numérique sur l’histoire et le patrimoine.

Cet outil participatif réfléchi avec l’aide d’un groupe de travail composé de membres du CDT et d’associations patrimoines, doit permettre d’identifier les ressources documentaires, iconographiques, audiovisuelles relatives à l’histoire et aux patrimoines du territoire, de les rassembler sur une plateforme en ligne, de les enrichir grâce à une communauté de contributeurs et de les partager. Il doit également permettre d’identifier les acteurs du patrimoine et les actualités du secteur.

Il sera ainsi composé de 4 entrées :

- un répertoire des acteurs « patrimoines »,
- un blog « Actualités »,
- une base de données rassemblant la connaissance en histoire et patrimoines,
- une entrée géographique communale pour localiser le patrimoine. Cet outil sera donc un vecteur d’accès à la connaissance primordial dans le cadre de notre démarche en cours de labellisation Pays d’Art et d’Histoire, complémentaire à l’inventaire du patrimoine réalisé avec la Région et le Département.

Le plan de financement de cette plateforme doit être revu suite à une inscription possible de ce projet en mesure spécifique pour l’innovation et l’expérimentation du Contrat Territorial Occitanie du PETR PMQ.

En conséquence, le plan de financement de la plateforme Web Histoire et patrimoines est le suivant :

Dépenses en €TTC		Recettes en €TTC	
Prestation de conception Plateforme interactive et participative « Histoire et patrimoine du PMQ »	14 160 €	Région via CTO (30%)	4 248 €
		Fonds Leader MQ (48 %)	6 797 €
		Autofinancement PETR (22%)	3 115 €
Total Dépenses	14 160 €	Total Recettes	14 160 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté pour la réalisation de la plateforme Histoire et Patrimoine du PMQ
- **SOLLICITE** le montant des subventions auprès des financeurs énoncés dans le plan de financement
- **DONNE** pouvoir au Président pour signer les conventions relatives à cette opération
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à cette opération.

❖ *Appel à projet "Culture et Langue Française" : information sur la réponse du PETR PMQ*

La réponse à l'appel à projet du Ministère de la culture (DRAC Occitanie) "Culture et Langue Française", évoquée lors du précédent Comité syndical, a été retenue. Le montant de l'aide de l'Etat alloué est de 3 000€, ce qui va obliger de réduire un peu le budget global de l'opération. La demande au CD 82 est en cours d'instruction.

❖ *Participation du PLIE au mois de l'ESS en novembre 2019 :*

Une information a été faite en séance sur la participation du PLIE PMQ au mois de l'ESS (Economie Sociale et solidaire) en Tarn et Garonne.

3 événements seront proposés en MQ dans le cadre du mois de l'ESS, notamment une projection du dernier film documentaire de Mme ROBIN Monique « Nouvelle cordée » le mardi 5 novembre 2019 au Cinéma de Caussade à 20h30, qui relate l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD) sur un territoire qu'elle a suivi pendant plusieurs mois.

4- Alimentation / Circuits courts

❖ *Réponse du PETR à l'appel à projet de l'ARS/DREAL Occitanie "Santé-Environnement" : la candidature du PMQ retenue*

Pour mémoire, le PETR PMQ a répondu à l'appel à projet en mai dernier (cf : Comité syndical du 21/06/19).

La réponse s'articule autour de l'objectif : « sensibiliser les habitants au lien entre alimentation et santé pour promouvoir une alimentation durable et circulaire » avec le PETR Pays Midi Quercy – Association « CIVAM Semailles »- Association « Histoires Recyclables »- Société « Dans le Champ » (SCOP Ozon) – Association CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) Quercy Garonne « Al Pais de Boneta » - La Croix Rouge - Habitants du territoire.

La candidature du PETR PMQ a été retenue en l'état, et permet ainsi de mobiliser près de 20 000€ d'aides directes de l'Etat (via l'ARS/ADEME).

Le budget global est de 36 972 € avec un autofinancement théorique du PETR à mobiliser de 7 434 € (dont 4 534€ de valorisation de temps agent).

IV- INFORMATIONS DIVERSES

❖ *Journée forêt et circuits courts à Genebrières le 12 octobre 2019*

Voir en page 28 à 31 du document d'appui le programme de la journée.

❖ *L'association d'insertion de FENEYROLS « Les Jardins des Gorges de l'Aveyron » fête ses 20 ans le samedi 21 sept 2019*

Voir en pages 32 à 33 du document d'appui le programme de la journée.

➤ *En annexe : Tableau de suivi de la programmation 2019 du Ct de Ruralité PMQ*

☞ A l'issu de la réunion du Comité syndical, M.CRAIS a convié l'assemblée à une visite sous un soleil estival des réalisations de la commune à proximité de la salle des fêtes :



Comité de programmation du 28 mai 2019 - Contrat de Ruralité du PAYS MIDI QUERCY (programmation au titre de l'année 3)

Orientations stratégiques (Ct de Ruralité)	Description de l'action	Maître d'ouvrage pressenti/envisagé	Calendrier prévisionnel	Coût global estimatif	Financement Etat			Conseil régional		CD 82		Autres financeurs	
					sollicité	Proposition	Taux et observations	Acquis	prévisionnel	Acquis	prévisionnel	Acquis	prévisionnel
1. Accès aux services publics et marchands et aux soins													
Santé (Mesure 1)	Développement de la MSP de Montricoux (tranche 2)	MONTRICOUX	2019	215 588.60 €	100 000.00 €	68 062.88 €	Dossier qui sera proposé en 2ème répartition DETR-DSIL 2019 pour un montant de 68 062,88€		Instruction		51 200.00 €		
Santé (Mesure 2)	Création d'un local médical mutualisé au Centre du village (1ère tranche: acquisition -105 000€et mise hors d'eau)	MONTPEZAT de QUERCY	2019/2020	205 000.00 €	Pas de dossier				Pas de dossier		pas de dossier		
Santé (Mesure 1)	Création d'un "Espace santé" (regroupement de soins préfigurant une future MSP)	MONCLAR de QUERCY	2019	334 000.00 €	80 000.00 €	80 000.00 €	Dossier qui sera proposé en 2ème répartition DETR-DSIL 2019 pour un montant de 80 000 €		Pas de dossier		54 720.00 €		
Services publics mutualisés (Mesure 1)	Investissements liés à la Labellisation MSAP du pôle Maison de l'emploi-Cyber Base- PIJ à Caussade	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS	2019	43 400.00 €	6 834.00 €		13 667 €HT de dépenses éligibles à la DETR – Dossier qui sera examiné dans le cadre de la 2ème répartition DETR –		Pas de dossier		non éligible		
Services publics mutualisés (Mesure 1)	Pôle culturel et administratif dans l'ancien lycée professionnel JL Etienne : tranche 1 (acquisition)	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS	2019/2020	300 000.00 €	75 000.00 €	75 000.00 €	Subvention DETR attribuée le 31 juillet 2019		Pas de dossier		6 000.00 €		
Services publics mutualisés (Mesure 2)	Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé ADAP: mise en place d'un ascenseur dans la bâtiment historique (MH) de la Mairie de Montpezat	MONTPEZAT de QUERCY	2019	250 000.00 €	Pas de dossier				Pas de dossier		pas de dossier		
2. Revitalisation des bourgs-centres													
Actions en faveur du logement/habitat (Mesure 1)	"Décroustage" de l'ancien presbytère (tranche 1) dans la perspective de la création de 4 logements locatifs à forte valeur patrimoniale au cœur du bourg.	MONTRICOUX	2019/2020	42 000.00 €	14 700.00 €	14 700.00 €	35.00 %		Pas de dossier		7 560.00 €		
Actions en faveur du logement/habitat (Mesure 2)	Création d'un logement locatif à l'étage de la maison abritant la MSAP à Montpezat	MONTPEZAT de QUERCY	2019	100 000.00 €	Pas de dossier				Pas de dossier		pas de dossier		
Actions en faveur du logement/habitat (Mesure 2)	Aménagement d'un immeuble en Maison des internes (5 logements locatifs)	CAUSSADE	2019	406 850.00 €	116 600.00 €	116 600.00 €	Dossier qui sera proposé en 2ème répartition DETR-DSIL 2019 pour un montant de 116 600€		Pas de dossier		111 000.00 €		
Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement urbain du cœur historique de Caussade: Place Notre Dame (secteur2 tranche 1)	CAUSSADE	2019	708 457.00 €	219 622.00 €	177 115.00 €	Dossier qui sera proposé en 2ème répartition DETR-DSIL 2019 pour un montant de 177 115€	120000 €			74 000.00 €		
Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement urbain du cœur historique de Caussade: Place des anciens combattants/du 19 mars (secteur2 tranche 2)	CAUSSADE	2019	393 196.00 €	78 639.00 €		Dossier rejeté, l'opération ayant juridiquement démarré avant le dépôt de la demande		Instruction		74 000.00 €		
Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement du centre-bourg de la bastide de Septfonds, sécurisation du flux piétonnier	SEPTFONDS	2019	57 084.00 €	28 542.00 €	22 833.00 €	Subvention DETR attribuée le 31 juillet 2019		Pas de dossier		11 416.00 €		

Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement global et qualitatif de la Place principale "Place des Moines" (revitalisation centre-bourg)	SAINT ANTONIN NOBLE VAL	2019	600 000.00 €	Pas de dossier				Pas de dossier		pas de dossier		
Requalification des espaces publics	Aménagement de l'espace public en cœur de village de Puylaroque (aire camping-car; intégration dépôts d'ordures ménagère...)	PUYLAROQUE	2019	94 235.00 €	Pas de dossier				Arrivée 17/06/19 instruction		21 175.00 €		
Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement d'espace public: rénovation de l'esplanade des promenades à Molières	MOLIERES	2019	51 647.50 €	18 000.00 €	18 000.00 €	Subvention DETR attribuée le 31 juillet 2019		Pas de dossier		10 329.00 €		
Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement d'espace public: requalification de "la Place de la réunion"	REALVILLE	2019	105 000.00 €	36 000.00 €	36 000.00 €	Subvention DETR attribuée le 31 juillet 2019		Arrivée 17/06/19 instruction		21 000.00 €		
Requalification des espaces publics (Mesure 2)	Aménagement d'espace public: requalification de "la Place de l'Ancien Lac"	PUYLARDE	2019	96 939.00 €	24 234.00 €	22 680.00 €	Subvention DETR attribuée le 31 juillet 2019		Arrivée 17/06/19 instruction		28 800.00 €		
3. Attractivité du territoire													
Tourisme (Mesure 4)	Création d'un nouvel Office de tourisme intercommunal à Bruniquel	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY VERT	2019	360 851.00 €	109 874.00 €	109 874.00 €	Dossier qui sera examiné en 2ème répartition DETR		Instruction tourisme		60 840.00 €		
Tourisme (Mesure 4)	Plan d'actions 2018-2020 du Pôle Pleine Nature Gorges de l'Aveyron : Programme de coordination-animation du PPN - Développement de la pêche et de l'itinérance (parcours pêches, sentiers interprétation, points multi-accueil...)		2019-2020										
		PETR PMQ	2019/2020	85 367.00 €		13 604.00 €	FNADT MASSIF		Inéligible		10 098.00 €		
		COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUGERGUE GORGES DE L'AVEYRON	2019/2020	160 000.00 €	Inéligible à la DETR et à la DSIL				Instruction		24 097.00 €		
Tourisme (Mesure 4)	Aménagement naturel du lac Labarthe (ENS) à Caylus pour la baignade-écotourisme (Etude de faisabilité)	CAYLUS	2019	31 346.30 €	9 493.88 €	9 494.00 €	Subvention attribuée le 31 juillet 2019		Pas de dossier. Inéligible		0.00 €		
Tourisme/culture (Mesure 4)	Valorisation du pôle culturel "Abbaye de Beauieu" à Ginals (restauration muséale et At d'un parking)	CENTRE DES MONUMENTS HISTORIQUES	2019-2021	5 332 583.00 €	Inéligible à la DETR et à la DSIL				Pas de dossier		inéligible		
Tourisme/culture (Mesure 4)	Démarche "Site patrimonial Remarquable (SPR) " pour les communes de Caylus et St-Antonin -Bruniquel-Montricoix**	PETR PMQ	2019	60 000.00 €		30 000.00 €	DRAC SOLLICITEE		Pas de dossier		0.00 €		
Tourisme/culture (Mesure 4)	Préservation des collections du Musée de Saint-Antonin-NV (labellisé Musée de France): aménagement des réserves à l'ancienne Orangerie.	SAINT ANTONIN NOBLE VAL	2019	329 080.00 €	98 724.00 €	98 724.00 €	Dossier qui sera proposé en 2ème répartition DETR-DSIL 2019 pour un montant de 98 724€		Pas de dossier		0.00 €		
Tourisme/culture (Mesure 4)	Aménagement et valorisation de la Grotte du Bosc (acquisition et aménagement-scénographie-sécurisation)à St-Antonin-NV	COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUGERGUE GORGES DE L'AVEYRON	2019	500 000.00 €	250 000.00 €	250 000.00 €	Dossier qui sera proposé en 2ème répartition DETR-DSIL 2019 pour un montant de 250 000€		Instruction		15 600.00 €		
Economie collaborative/entreprise (Mesure 5)	Aménagement de l'ancienne usine chapelière Décalux (tranche 1) en pôle-inter associatifs et entreprises (atelier vivant de la chapellerie, accueil de la SCOP OZON)	SEPTFONDS	2019	474 124.24 €	165 943.49 €	165 943.49 €	Dossier qui sera examiné en 2ème répartition DETR-DSIL 2019		Pas de dossier// territoire d'industrie?		85 341.00 €		

